

Roanne, le 10 décembre 2010

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DP DU 09 décembre 2010

1 - Les élus CFDT demandent: "Quand la direction compte-t-elle achever les travaux pour lesquels il n'y avait pourtant aucun problème de budget au niveau du plateau ouest (dépose et repose de cloisons notamment, à l'étage)" ?

**A.M.: Le déplacement de la cloison qui sépare une équipe de 4 personnes en 2+2, n'a pas été retenue par la hiérarchie pour un problème de coût. Le transfert de la cloison et des câbles représente une somme trop importante.**

*L'argent manque à Nexter. La Direction ne peut pas satisfaire les demandes des salariés et, dans le même temps, privilégier les dividendes de l'actionnaire. La réponse n'est pas satisfaisante car les conditions de travail des salariés méritent quelques dépenses.*

2 – Les élus CFDT demandent: " Comment, autrement que par la note parue le 2 décembre, la direction compte-t-elle régler la journée d'absence exceptionnelle à tous les salariés qui n'ont pu se rendre à leur travail le 1er décembre, de quelque coin de France qu'ils viennent travailler chez Nexter Systems Roanne " ?

**A.M., feignant ne pas avoir compris la question, répond que la Direction ne veut pas, par équité, faire de différence de traitement entre les St-Chamonais et les autres. Il compte ne rien faire de plus que ce qui est précisé dans la note. Il rappelle aussi n'avoir positionné qu'un seul jour de récupération pour 2010 sur les six prévus dans l'accord.**

*La CFDT ne compte pas en rester là. A conditions climatiques exceptionnelles, règlement exceptionnel, M. Le directeur !*

3 – Les élus CFDT demandent pour quelle raison la rubrique "accords", qui apparaît dans l'espace métiers "Ressources Humaines" du portail intranet, ne contient pas l'avenant N°2 qui concerne le transport des salariés de St-Chamond , modifié en 2008 ? D'autres accords seraient-ils eux-aussi absents, et donc non consultables?

**A.M. répond que seuls apparaissent les accords au niveau groupe, pas les accords locaux. Ce n'est d'ailleurs pas un problème puisque vous avez tous cet avenant N°2 dans les mains.**

*Il serait effectivement grave que votre syndicat ne possède pas un accord qu'il a signé. Mais, tous les salariés ne l'ont pas.*

4 - Les élus CFDT demandent pour quelle raison la rubrique "Bulletins d'information", qui apparaît dans l'espace centres "centre de Roanne" du portail intranet, n'est-elle pas exhaustive? La liste est, en effet, très loin d'être complète.

**F.B. répond qu'il n'y a pas de manquant, il manque seulement des numéros puisque les BI sont numérotés avant d'être rédigés et certains peuvent être annulés avant diffusion. A l'avenir, la numérotation ne se fera qu'à leur parution sur intranet.**

*No comment.*

5 - Les élus CFDT demandent si une date de pose d'une lunette sur le WC féminin, au 1<sup>er</sup> étage du plateau nord, est connue? Sinon, faut-il un devis pour une lunette à 20 € ou un WC complet à 50 € ?

**Après avoir ironisé sur les prix annoncés, F.B. répond que la pose coûte chère, et il faut donc passer par la case devis. A.M précise que l'absence de lunette est plus hygiénique, mais que l'affaire suit son cours.**

*Tous les travaux passant par une entreprise extérieure a un coût, d'ici à penser que certains travaux pourraient être réalisés en interne...*

6 - Les élus CFDT demandent s'il existe un projet d'utilisation de l'espace vide qui se trouve entre le plateau ouest actuel et la future SAM? Si oui, à quelle date sera-t-il présenté aux élus?

**A.M. répond que le DPI est signé par la Direction Générale, et que le projet de construction d'une dalle, à l'étage dans le prolongement du plateau ouest pour créer un nouvel espace bureau, est accepté.**

*Mais non, ce ne sont pas des cachotteries, seulement une omission.*

7 - Les élus CFDT demandent à quoi (et à qui) sert le comptage des salariés dans les bus? Les chauffeurs prétendent que cette demande émane de Nexter Systems Roanne, alors que la Direction affirme le contraire?

**F.B.: il s'agit effectivement d'une demande des achats de Nexter dans le cadre du suivi normal du contrat avec le transporteur. A.M. nous informe que le renouvellement du contrat est proche, et si l'on peut gagner un peu...**

*Un minimum de communication au sein de la Direction aurait évité les malentendus. Il est sans doute inutile de procéder à un comptage le matin et à un second le soir.*

8 - Les élus CFDT demandent à la Direction de commenter l'article paru ce matin 6/12 dans Le Figaro concernant la reprise, à hauteur de 25%, de Nexter par Thales?

**A.M. nous fait la lecture du flash info du 6 décembre.**

9 - Les élus CFDT demandent la date prévue de réception des nouveaux chariots et du tracteur. Qu'en est-il du transport TITAN?

**A.M. répond que les chariots et le tracteur devraient arriver en janvier 2011. Certaines personnes recevront une formation à la conduite du véhicule tracteur. La livraison anticipée du TITAN ne paraît plus d'actualité.**

*Nous ne respirerons bientôt plus les gaz d'échappement des véhicules dans le bâtiment Leclerc, sauf si la livraison du Titan était retardé par des événements...*